

PROVINCE DE QUÉBEC37^e LÉGISLATURE1^{re} SESSION

QUÉBEC, LE 17 DÉCEMBRE 2004

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 17 décembre 2004

Aujourd'hui, à onze heures quarante-quatre minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants:

- n^o 90 Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route
- n^o 67 Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux études
- n^o 75 Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations
- n^o 63 Loi sur Services Québec
- n^o 56 Loi modifiant la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées et d'autres dispositions législatives
- n^o 61 Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec
- n^o 78 Loi modifiant la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec

- n^o 55 Loi modifiant la Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec et d'autres dispositions législatives
- n^o 60 Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec et modifiant le Code de la sécurité routière
- n^o 64 Loi modifiant la Loi électorale
- n^o 72 Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives
- n^o 73 Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur l'enseignement privé
- n^o 74 Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels et d'autres dispositions législatives
- n^o 81 Loi abrogeant la Loi sur l'établissement par Sidbec d'un complexe sidérurgique et la Loi sur la Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud
- n^o 84 Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires
- n^o 208 Loi concernant la Ville de Murdochville
- n^o 210 Loi sur la Compagnie de cimetières catholiques des Bois-Francis
- n^o 215 Loi concernant la Ville de La Tuque
- n^o 216 Loi concernant Fiducie Desjardins inc. et Gestion de services financiers spécialisés Desjardins inc.
- n^o 217 Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie de Fiducie
- n^o 218 Loi concernant Trust La Laurentienne du Canada inc.
- n^o 219 Loi concernant l'Association des policiers provinciaux du Québec
- n^o 221 Loi concernant la Ville de Sherbrooke

n° 222 Loi concernant « Institut universitaire de
gériatrie de Sherbrooke et sa version
Sherbrooke Geriatric University Institute »

n° 223 Loi concernant la Ville de Baie-Comeau

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi
par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.